

Laurent ULRICH
Archevêque de Lille

Aux prêtres et aux diacres

Samedi 24 février 2018

Chers amis,

Si vous fréquentez les sites internet ou si vous lisez les journaux du littoral dunkerquois, vous aurez appris la mise en examen de l'abbé Vincent Sterckeman, hier soir. J'avais été avisé jeudi dans la journée qu'il était auditionné à la suite d'une plainte, et ce n'est qu'hier soir à 19 h que j'ai appris sa mise en examen : je vous explique cela, parce que les nouvelles médiatiques disent que j'ai été prévenu. En réalité mon premier sentiment est la surprise de la rapidité avec laquelle ces événements sont survenus ; aucune plainte, aucun bruit avant-coureur ne m'avaient laissé soupçonner quelque chose.

Les faits qui relèvent de la justice pénale sont les suivants. A la suite d'une plainte, l'abbé Vincent Sterckeman, prêtre du diocèse de Lille depuis 2002, curé de la paroisse Saint-Pierre des Rives de l'Aa à Gravelines-Grand-Fort-Philippe, depuis 2011, a été mis en examen pour viol et atteintes sexuelles sur une jeune femme, mineure au moment des faits, entre 2004 et 2008. Ces faits doivent être examinés au cours d'une enquête judiciaire au cours de laquelle je n'ai pas à m'exprimer publiquement. Tant que la procédure judiciaire est en cours, l'abbé Vincent Sterckeman est suspendu de ses fonctions de curé et de l'exercice du ministère sacerdotal. La paroisse est administrée provisoirement par le doyen du littoral dunkerquois ouest.

Je mesure la peine engendrée par cet événement, et il ne me suffit pas de prendre les mesures qui s'imposent pour être dans la vérité.

Je veux donc d'abord exprimer ma compassion à l'égard de la plaignante et de ses proches : ces abus de confiance et ces comportements qui blessent durablement les jeunes, et leur entourage, ne sont pas tolérables. Je regrette infiniment qu'un prêtre commette des actes qui contredisent les paroles de paix et de bienfaisance que son ministère voulait signifier.

Je veux aussi dire ma compassion aux paroissiens qui ont connu jusqu'à aujourd'hui l'abbé Sterckeman dans l'exercice de son ministère, à toutes les personnes qui lui ont accordé leur confiance et à tous les diocésains de Lille. Ils sont blessés aussi de voir que l'évangile auquel ils croient est contredit de la sorte.

En ce début de carême, je vous renouvelle ma confiance, chers prêtres du diocèse, une nouvelle fois éprouvés, et je l'étends aux diacres, aux fidèles laïcs et aux consacrés qui œuvrent pour l'annonce de l'Évangile. Je vous l'ai souvent dite en des occasions pas seulement douloureuses comme celle-ci, et je crois que vous savez que je dis vrai à votre égard.

À vous tous, et à travers vous aux diocésains de Lille je redis ma prière et ma sollicitude paternelle.

† Laurent Ulrich, Archevêque de Lille